



Rectorat
3, boulevard
de Lesseps
78017
Versailles
Cedex

Inspection
Pédagogique
Régionale
d'allemand

Bertrand KLAEGER
Elisabeth THOMAS
Tél.
01 30 83 40 43
Mél
[frederique.chauvin@
ac-versailles.fr](mailto:frederique.chauvin@ac-versailles.fr)

Versailles, le 19 septembre 2019

Bertrand KLAEGER
Elisabeth THOMAS
IA-IPR d'allemand

à

Mesdames et Messieurs les
professeurs d'allemand

s/c des chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée des IA-IPR d'allemand

Chères et chers collègues,

Cette lettre de rentrée disciplinaire est complémentaire de la lettre de rentrée inter-langues ainsi que de la lettre commune de tous les IA-IPR de l'académie que nous vous invitons à lire attentivement. Nous nous associons au mot de bienvenue formulé en préambule ; si vous n'avez pas été destinataires de cette lettre, vous pouvez la consulter sur le [Portail langues](#).

La volonté académique de diversification de l'offre linguistique dans tous les territoires a permis encore en cette rentrée de conforter et de développer l'offre de l'enseignement de l'allemand. De nouveaux dispositifs bi-langues en classe de 6^{ème} ouvrent en cette rentrée ainsi que de nouveaux dispositifs « *Langues et cultures européennes* » proposés au Cycle 4 et dont les modalités sont précisées dans la lettre de rentrée inter-langues.

Dans la perspective de l'élaboration de la Carte des langues vivantes à la rentrée 2020, vos chefs d'établissement respectifs seront prochainement destinataires d'une circulaire leur demandant de formuler au cours du 1^{er} trimestre leurs demandes de maintien/ouverture de section bi-langues et de dispositif « [LCE](#) » et de section européenne en lycée. Ces demandes seront accompagnées d'un projet pédagogique que nous vous invitons à nous communiquer.

La certification

La certification du DSD1, proposée par nos partenaires allemands aux élèves volontaires de 3^{ème} et de 2^{nde} générale LV1 ou LV2, ainsi qu'aux élèves de 1^{ère} baccalauréat professionnel, contribue au rayonnement de notre discipline. Nous vous rappelons que la liste des établissements habilités à faire passer les épreuves de la certification est arrêtée par l'inspection. Si votre établissement souhaite présenter des élèves à la session 2021, votre chef d'établissement devra nous adresser sa demande avant la fin de l'année scolaire. Les **épreuves écrites** cette année auront lieu le **jeudi 12 mars 2020 de 9h à 12h**, les **épreuves orales** devront se dérouler entre le **lundi 17**



2/6

février et le vendredi 27 mars 2020. Comme chaque année, votre chef d'établissement recevra prochainement un courrier précisant les modalités d'inscription. Compte tenu de la lourdeur de l'organisation, tant au niveau du SIEC, que du rectorat ainsi qu'au sein des établissements, il sera requis un nombre minimum de 10 participants par établissement. Les professeurs désirant préparer l'habilitation au passage des épreuves du DSD1 devront se manifester auprès de notre secrétariat, à l'adresse suivante : frederique.chauvin@ac-versailles.fr. Nous attirons votre attention sur le fait que cette formation est désormais hybridée ; la réalisation d'un parcours M@gistère à distance est indispensable en amont de la participation à la journée de formation en présentiel qui se tiendra mi-janvier à la DANE de Marly-le-Roi. Les professeurs n'ayant pas suivi préalablement le parcours à distance ne pourront pas assister à la formation en présentiel.

Nos partenaires institutionnels

La Mobiklasse.de, dispositif de promotion de l'apprentissage de l'allemand hébergé à la [Maison Heinrich Heine](http://Maison_Heinrich_Heine), s'adresse en priorité à des élèves susceptibles de choisir la langue de notre partenaire à l'entrée en 6^{ème} bi-langues ou en 5^{ème} LV2. En privilégiant une concertation avec les professeurs des écoles de votre secteur, il vous sera possible de solliciter l'intervention de Bente Jacobsen, animatrice cette année de la Mobiklasse, en la contactant à l'adresse suivante paris@mobiklasse.de.

Notre partenaire, le Goethe-Institut, propose de nombreuses manifestations et formations s'adressant tant aux enseignants qu'à leurs élèves. Vous pourrez retrouver l'offre disponible pour cette année scolaire à partir du lien suivant : <https://www.goethe.de/ins/fr/fr/spr/unt.html>.

Comme chaque année, le Goethe-Institut offre un certain nombre de bourses à nos professeurs titulaires ou contractuels leur permettant de suivre gracieusement un stage linguistique ou didactique en Allemagne. La date de dépôt des candidatures est fixée au **31 octobre**.

Notez également dans vos agendas la date du Deutschlehrertag qui se tiendra cette année le **16 novembre** et dont la thématique retenue cette année s'intitule ***Sprachlos ?! Ideen für einen lebendigen Unterricht***.

En partenariat avec **Les Amis du Roi des Aulnes et l'Institut-Goethe**, nous aurons cette année à nouveau le plaisir d'accueillir dans notre académie deux auteurs de littérature de jeunesse : **Stefanie Höfler** *Der große schwarze Vogel* (Beltz & Gelberg) et **Bettina Wilpert** *Nichts, was uns passiert* (Verbrecher Verlag). Les deux auteurs lauréats du *Kranichsteiner Literaturstipendium* pourront intervenir dans vos établissements et venir rencontrer vos élèves. La venue des auteurs aura lieu en février et en avril 2020 et les rencontres en établissement pourront avoir lieu du 24 au 28 février 2020 pour Stefanie Höfler et du 30 mars au 4 avril 2020 pour Bettina Wilpert. Nous vous invitons à prendre connaissance de l'[appel à projets](http://appel_à_projets) sur le site académique dont la date limite de retour des candidatures est fixée au **30 novembre 2020**.

Le CIDAL (CIDAL) a changé de nom et s'appelle dorénavant « [Allemagne Diplomatie - Service des Relations publiques et des Médias](http://Allemagne_Diplomatie_-_Service_des_Relations_publicques_et_des_Médias) ». Cet organisme peut vous fournir du matériel d'exposition qui pourra vous être utile pour



3/6

l'organisation de manifestations telles que la Journée de l'amitié franco-allemande en janvier ou la Semaine des langues vivantes au mois de mai, occasion de mener des projets inter-langues au sein de votre établissement. Il peut en outre vous accueillir avec vos élèves pour des manifestations, conférences autour de l'Allemagne.

L'[OFAJ](#), en dehors de l'aide financière apportée à la réalisation de projets de mobilité, peut vous fournir de nombreux supports de promotion de l'allemand. N'hésitez pas à le contacter si vous souhaitez faire intervenir un des membres du [réseau des jeunes ambassadrices ou ambassadeurs OFAJ](#) ou à participer à la [Journée découverte](#) dans le cadre du Parcours Avenir ou de la Journée de l'amitié franco-allemande.

Ouverture à l'international

La mise en place de projets de mobilité, qu'elle soit individuelle ou collective, s'inscrit dans le parcours de tout élève germaniste. Toutes les informations relatives aux échanges individuels ou collectifs sont disponibles sur le site de la Délégation académique aux relations européennes, internationales et à la coopération ([DAREIC](#)). Pour vos demandes de subvention, vous pouvez contacter Chantal Chabbal chantal.chabbal@ac-versailles.fr au 01.30.83.44.16.

Quelques dates butoir pour le dépôt de projets financés par l'OFAJ :

- ✓ [Programme Voltaire](#) : (6 mois en réciprocité en 3^{ème} et 2de) avant le **2 novembre**
- ✓ [Projets IN](#) : Réseau des projets scolaires franco-allemands, interculturels novembre, interdisciplinaires et innovants (sections bi-langues, européennes, internationales, AbiBac) avant **mi- novembre**.
- ✓ Echanges en réciprocité au domicile du partenaire : les demandes doivent être déposées sur la [plateforme OFAJ](#) avant le **26 novembre**.
- ✓ [Echanges en Tiers-lieu](#) : **31.01.20** – (3 mois avant le début pour les rencontres se déroulant entre le 1er janvier et le 15 mars).
- ✓ [Programme Brigitte Sauzay](#) : (2 mois de réciprocité en 4^{ème} et 3 mois de la 3^{ème} à la 1^{ère}) : dépôt de la [demande en ligne](#) au plus tard **1 mois avant le séjour en Allemagne**.

Tous les dispositifs de mobilité franco-allemande sont consultables dans le [B.O n° 31 du 29 août 2019](#). Afin de faire la promotion de ces programmes auprès de vos élèves, vous pouvez commander en nombre les différentes brochures concernant ces dispositifs en envoyant votre demande à info@ofaj.org.

Si vous êtes en recherche d'un établissement partenaire, nous vous rappelons que dans le cadre de notre [partenariat privilégié avec le Land de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie](#), vous pouvez contacter la [DAREIC](#) afin d'obtenir la liste des établissements à la recherche d'un partenaire dans notre académie.

Pour tout renseignement sur les différents dispositifs proposés par l'OFAJ, vous pouvez également contacter nos collègues référentes académiques du Réseau des personnes ressources OFAJ Nathalie.Fudala@ac-versailles.fr et Nancy.Horn1@ac-versailles.fr et les faire intervenir dans vos établissements.



4/6

La formation

Les stages de formation continue constituent un moment privilégié de rencontres et d'échanges sur des objectifs pédagogiques partagés. Nous vous rappelons que la date de **clôture des inscriptions** au Plan académique de formation (PAF) a été fixée au **20 septembre**. Vous trouverez le [descriptif](#) des stages de formation proposée en allemand sur notre site académique. **Vous ne pouvez pas vous inscrire individuellement aux stages à *public désigné***. Si vous souhaitez participer à ces formations, merci de nous le signaler afin que nous puissions vous y inscrire.

La liste des stages proposés en Allemagne et Autriche par le Ministère durant l'été 2020 seront publiés au Bulletin Officiel en fin de trimestre ainsi que sur le site de [France-Education-International](#) (anciennement CIEP).

A noter également comme chaque automne, les [formations proposées par l'OFAJ](#) pour les tuteurs des programme Voltaire et Sauzay ainsi que sur l'histoire et la mémoire et Tele-Tandem.

Les assistants

Nous n'accueillons cette année qu'une quinzaine d'assistants d'allemand. Plusieurs assistants qui avaient candidaté ont déjà démissionné pour des raisons diverses. Si vous connaissez des germanophones désireux d'exercer cette mission, n'hésitez pas à leur en parler et à leur demander de prendre contact avec nous afin d'être en mesure de couvrir les nombreux besoins.

En raison des difficultés à pourvoir tous les postes, nous vous rappelons que l'affectation d'un assistant de langue dans un établissement scolaire est conditionnée par la transmission, courant janvier, du cahier des charges mentionnant les conditions d'accueil et le projet pédagogique dans lequel s'inscrit son action. Nos partenaires insistent pour que ce cahier des charges soit complété non seulement par l'établissement support principal de l'assistant mais également par les établissements rattachés à ce support. Un réel travail collaboratif entre l'assistant et les professeurs d'allemand de ses établissements d'affectation est essentiel.

Site académique et accès à l'information

Nous vous invitons à consulter très régulièrement :

✓ le [site académique d'allemand](#) sur lequel vous trouverez textes officiels, ressources, liens proposant des exemples de didactisation ainsi que des contributions de collègues. Nous vous invitons à enrichir cet espace de partage en nous communiquant vos contributions, comptes rendus d'actions diverses, projets pédagogiques qui seront mis en ligne par notre webmestre Katrin Goldmann.

✓ **votre messagerie électronique académique** (prénom.nom@ac-versailles.fr) qui nous permet de vous transmettre ponctuellement des informations importantes et qui est également indispensable pour accéder à certains dossiers en ligne et suivre les parcours M@gistère.



5/6



A noter qu'au cours du second trimestre, nous aurons l'occasion de vous rencontrer lors de deux réunions académiques. Les dates et lieux de ces rencontres vous seront communiqués ultérieurement. Par ailleurs, nous poursuivrons cette année l'organisation de réunions de liaison collèges-lycée. Si vous souhaitez qu'une telle réunion soit organisée sur votre secteur, n'hésitez pas à nous le signaler.

6/6

Nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous une très bonne nouvelle année scolaire et de belles réussites pour vous-même et vos élèves. N'hésitez pas si besoin à nous contacter en fonction de la localisation de votre établissement à partir de nos secteurs de suivi mentionnés ci-dessous :

Très cordialement,

Bertrand Klaeger

Bertrand.Klaeger@ac-versailles.fr

Elisabeth Thomas

Elisabeth.Thomas@ac-versailles.fr

Dépt	Suivi	Bassins	Dépt	Suivi	Bassins
78	Bertrand Klaeger	St Germain Poissy-Sartrouville St Quentin	92	Bertrand Klaeger	Boulogne Gennevilliers Nanterre Neuilly
	Elisabeth Thomas	Les Mureaux Mantes la Jolie Plaisir-Versailles		Elisabeth Thomas	Antony Vanves
91	Bertrand Klaeger	Massy Montgeron	95	Bertrand Klaeger	Argenteuil Cergy Enghien
	Elisabeth Thomas	Etampes Evry Savigny s/Orge		Elisabeth Thomas	Gonesse Pontoise Sarcelles